



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La collectivité se dote d'un Plan de développement pour 2008-2012

Cap-aux-Meules, le 18 décembre 2008 – Réunis en séance régulière hier soir, les membres du comité d'orientation du CLD ont procédé à l'adoption du *Plan de développement des Îles-de-la-Madeleine 2008-2012*. Fruit d'un vaste exercice de recherche et de consultation entamé il y a un an, ce nouvel outil de planification stratégique énonce trois grands enjeux qui baliseront la voie vers l'amélioration de notre mieux-être collectif. Ces enjeux sont : *le développement viable des entreprises, la cohésion sociale et communautaire et la préservation du milieu physique et humain madelinot*. « Sa mise en œuvre nécessitera des efforts importants et concertés de la part de tous les partenaires », de préciser le président du CLD et maire, Joël Arseneau.

Face à une augmentation importante des coûts de production des entreprises, à l'érosion de leur marge bénéficiaire et à la vulnérabilité de la structure économique locale, le CLD et ses partenaires veulent assurer des conditions propices au développement économique. « Le défi est à la fois immense et stimulant, ajoute le maire Arseneau, tout le monde devra mettre l'épaule à la roue ». Consolidation, diversification et amélioration de la mise en marché de nos produits, voilà des mots que l'on entendra souvent au cours des prochaines années. Il faudra viser la consolidation des secteurs moteurs et tendre vers la diversification, aider les entreprises à être plus compétitives et identifier des actions pour faire face aux contraintes dues à l'isolement. Au programme : diagnostics d'entreprise, introduction des technologies d'information, réseautage, alliances stratégiques et amélioration des liens avec l'extérieur. La question de la rareté et de la formation de la main-d'œuvre est également au cœur des priorités. Il faudra miser sur la qualité du milieu pour attirer les entreprises et les travailleurs et continuer à déployer des efforts pour ramener et retenir nos jeunes.

Les initiatives de développement doivent s'inscrire à l'intérieur d'une démarche intégrant non seulement la dimension économique, mais aussi les dimensions sociale, politique, culturelle et environnementale. À ce chapitre, le plan de développement cible des projets collectifs et des moyens d'action susceptibles d'améliorer notre qualité de vie. Encore là, les défis ne manqueront pas : maintenir nos institutions d'enseignement et s'assurer qu'elles ont les outils nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de formation, assurer la couverture des services de proximité, mettre en place un réseau de transport collectif, parachever le réseau terrestre de communications électroniques. Il faudra continuer à soutenir les comités d'initiatives locales et mettre en œuvre les différentes politiques, dont la politique familiale.

Finalement, la démarche prévoit une série de mesures vouées à la préservation du milieu physique et humain madelinot, particulièrement dans le contexte des perturbations naturelles dont

fait l'objet l'archipel, résultat des changements climatiques. Soulignons le resserrement du cadre de gestion du territoire par l'adoption d'un schéma d'aménagement révisé et adapté aux spécificités du territoire insulaire madelinot, une démarche importante qui viendra à échéance en 2009; le soutien à la mise en œuvre de la politique culturelle et de la politique cadre de développement touristique et l'aménagement des zones stratégiques d'érosion.

« J'invite l'ensemble des partenaires et la population à participer à ce vaste chantier de construction de notre avenir collectif » a déclaré le maire, Joël Arseneau. « Plus que jamais, notre communauté doit être solidaire pour faire face aux secousses récentes de l'économie nord-américaine dont les effets n'ont pas tardé à se faire sentir ici.» Le maire rappelle les préoccupations du milieu face aux difficultés rencontrées l'an dernier dans l'écoulement de nos produits halieutiques sur les marchés continentaux et la diminution de l'achalandage touristique. Au delà des mesures qui y sont prévues, cette démarche concertée de développement mise de l'avant est un appel à la mobilisation des forces vives du milieu, mais aussi un rappel de l'importance de prendre notre sort en main.

-30-

Source

M. Joël Bourque

Directeur adjoint CLD

418 986-2225 poste 233